

Compte-rendu commission Ferme de la Gelouze

- visite des 7 et 14 Mars 2021 -

Le nouveau comité de gérance .CG. élu par l'assemblée générale du GFAM 2020 s'est réuni en présentiel chez Mélanie Mesnard le 12 février 2020.

Afin d'optimiser le travail de CG désormais composé de 10 membres (Mireille Bonhomme, Dany Bourchanin, Marion Bourchanin, Roger Bourchanin, Sylvie Bourse, Sophie Gabard, Louis Gandon, Mélanie Mesnard, Gwenn Ollivier et Marc Peyrusqué) , il a été, entre autre, décidé de créer plusieurs commissions.

Une commission de travail autour du devenir de la Ferme de la Gelouze (Estibeaux - 40) propriété de Geneviève Peyroux et de son fils Manu.

Roger, Mélanie et Sophie se sont portés volontaires.

Les deux visites faites à la Gelouze sont l'amorce d'une réflexion que nous accompagnons pour organiser le devenir du lieu.

Geneviève a déjà évoqué avec ses enfants et avec leur accord la possibilité de cession des terres si ce projet est le mieux adapté.

Geneviève est demandeuse depuis plusieurs années pour une réflexion sur le devenir de sa ferme ;

Cette ferme est composée d'un corps de ferme et de 4 à 5 hectares de terres maraîchères.

La maison et l'appartement resterait propriété de la famille mais pourrait être réorganisé pour héberger des fermiers, un collectif...

On peut aussi imaginer la création d'habitat léger.

Autour les exploitations sont dédiés à la monoculture de maïs faisant de cet espace un bastion de biodiversité .

Cette ferme est la ferme familiale de Geneviève qui était exploitée en polyculture traditionnelle.

→ Geneviève est revenue s'y installer il y a plus de trente ans avec sa famille et l'a cultivé en maraîchage biologique avec son mari.

→ Puis avec son fils Manu (pendant 7 ans).

→ Manu est parti vivre en Argentine où il réside avec sa famille mais reste

→ Elle a ensuite travaillé avec un agriculteur de Pouillon (40) (pendant 5 ans)

→ Collaboration ensuite avec un autre maraîcher, Philippe, (pendant 4 ans)

→ Depuis 30 ans, Geneviève a tenu un étal au marché de Dax dont la pérennité revêt à ses yeux une importance primordiale.

→ Geneviève a pris sa retraite mais continue la culture vivrière d'une partie des terres.

Anne, la fille de Geneviève, est revenue s'installer à la ferme à cette époque et occupe un logement indépendant.

→ Anne, maraîchère depuis 12 ans, se considère comme usagère des terres et cultive une partie de la surface (actuellement environ 1/2 hectare).

→ Elle amorce un passage d'un maraîchage en agriculture biologique classique à la permaculture.

→ Elle évoque l'ambiguïté de la position de propriétaire lors d'expériences collectives sur ces terres.

→ C'est Anne qui tient la place au marché de Dax actuellement.

Lors de la première visite, nous avons pu constater l'abîme de différence de gestion du milieu entre les habitants de la Gelouze et leur proche voisin maïsiculteur qui venait de raser les arbres formant la haie entre deux parcelles bouleversant la paysage.

Geneviève nous fait visiter les terres et évoque sa volonté de préserver ces terres de maraîchage.

Elle évoque aussi la difficulté de continuer à les gérer tout en y restant profondément attachée : l'espace est suffisamment grand pour envisager une ou deux installations tout en laissant à Anne la parcelle qu'elle exploite actuellement.

Elle évoque aussi qu'elle aimerait pouvoir laisser la nature dessiner le lieu, créer des haies, des mares.

À plusieurs reprises, les terres ont permis des expériences collectives comme des productions communes de légumes de garde.

Ce lieu pourrait être une terre d'expérimentation et d'apprentissage.

Lors de la deuxième visite, Roger a donné un historique détaillé de l'histoire du GFAM à Anne et à Geneviève permettant de recadrer les possibilités du GFAM.

Nous demandons à Geneviève et à Anne de revenir vers nous fortes de ces échanges et en ayant avancé leurs réflexions.